

Questions orales

● (1420)

Étant donné que les craintes du ministre se sont en grande partie avérées, j'aimerais qu'il nous dise ce que le gouvernement envisage de faire pour faire diminuer les bénéfices de ces compagnies? Il ne faut en effet pas oublier que si les profits sont élevés, les prix sont excessifs.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'aimerais tout d'abord signaler au député que je ne trouve pas les bénéfices déplacés pour autant qu'ils restent normaux. S'il se donne la peine de lire l'article auquel il a fait allusion, le député constatera que, parmi les sociétés en cause, certaines étaient déficitaires, donc avaient perdu de l'argent l'année dernière. Une société qui perd de l'argent continuellement ne tient pas le coup longtemps dans la société actuelle.

Il faut à mon sens voir quelle est la moyenne des profits pour l'ensemble de l'économie canadienne. L'on constate actuellement qu'elle n'est pas supérieure à celle des quinze dernières années; il n'y a donc aucune raison de s'alarmer. Une fois que les bénéfices augmentent, les sociétés ont des rentrées supplémentaires qu'elles peuvent réinvestir, en créant des emplois. Il s'agit là à mon sens d'un signe de reprise économique.

* * *

LA CONSOMMATION ET LES CORPORATIONS

LES MESURES CONTRE LES SOCIÉTÉS COUPABLES DE PROFITS EXCESSIFS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations. D'une part, les profits n'avaient plus été aussi élevés depuis 1974; par ailleurs, le ministre de la Consommation et des Corporations et le premier ministre ont déclaré en février que les sociétés qui ne mettaient pas leurs bénéfices au service des objectifs économiques nationaux pourraient très bien perdre certains contrats du gouvernement fédéral. Le ministre a d'ailleurs dit qu'il étudiait la question. Aussi, peut-il dire s'il a décidé si le gouvernement prendra des sanctions contre certaines sociétés qui réalisent des profits importants? Le gouvernement compte-t-il cesser de recourir aux services de certaines sociétés?

L'hon. Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): Non, monsieur l'Orateur. Nous ne soupçonnons aucune société de faire des bénéfices exorbitants au détriment des consommateurs.

L'ENQUÊTE VISANT À ASSURER QUE LA RÉDUCTION FISCALE A ÉTÉ TRANSMISE AUX CONSOMMATEURS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Consommation et des Corporations a maintes fois répété que la réduction fiscale de 3 p. 100 accordée aux fabricants en novembre dernier avait été transmise aux consommateurs. A-t-il fini d'enquêter sur l'application de cette réduction et peut-il nous communiquer des preuves qui démontrent que les consommateurs ont effectivement profité de ce dégrèvement? Et enfin, sur quels secteurs a porté son contrôle et peut-il déposer les pièces probantes à la Chambre?

[M. Nystrom.]

L'hon. Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, toutes les preuves que nous avons réunies jusqu'ici démontrent que les réductions fiscales sont bel et bien transmises au consommateur. Vers la fin de l'année dernière, la Commission de lutte contre l'inflation a été saisie de programmes indiquant comment ces dégrèvements se feraient sentir au niveau des consommateurs. Les travaux ne sont pas encore terminés; la Commission les poursuit et nous continuerons à suivre la situation de très près.

[Français]

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A L'INTENTION DE RÉVISER L'ARTICLE 19 RELATIF AU TANTIÈME

M. Richard Janelle (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations et se rapporte à la loi sur le droit d'auteur.

Étant donné que le taux du tantième dont il est question au cinquième alinéa de l'article 19 de la loi sur le droit d'auteur n'a pas été modifié depuis 1921, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a l'intention de faire réviser ce taux et, si oui, quand?

[Traduction]

L'hon. Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, nous revoyons actuellement la loi sur le droit d'auteur et nous avons l'intention de présenter bientôt à la Chambre un projet de loi tenant compte de la réforme des mesures législatives concernant le droit d'auteur.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

DEMANDE DE RAPPORT SUR LA POSSIBILITÉ DE REMORQUER LE «KURDISTAN»

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État (environnement). Peut-il nous mettre au courant de la situation en ce qui concerne le poupe du *Kurdistan* et nous dire s'il y a effectivement conflit entre les garanties qu'il a lui-même données à la Chambre hier et l'opinion qu'aurait exprimée le ministre des Pêches, à savoir qu'il y a du pétrole qui s'écoule de la poupe?

Le ministre—ou le ministre des Transports—peut-il nous mettre au courant de la situation en ce qui concerne cette partie du navire et nous dire si l'on s'est enfin décidé soit à la sauver soit à la couler?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous n'avons absolument pas constaté que du pétrole s'écoulait de la poupe du navire. Certains communiqués ont signalé qu'il y avait un écoulement, mais rien ne le prouve. Un navire de la garde côtière est stationné à proximité du pétrolier et surveillera, entre autres choses, tout écoulement éventuel. Nous n'avons pas encore retenu de solution définitive car les autorités de sauvetage doivent nous faire part d'autres propositions à cet égard. Entre-temps, ces dernières continuent de remorquer le pétrolier.